

	Association genevois des bibliothécaires et professionnels diplômés en information documentaire	
	Procès-verbal (PV)	

<i>Description de la séance</i>		
Séance	42^e Assemblée générale de l'AGBD	2014
Lieu	IHEID, Ch. Eugène-Rigot 2 à Genève	
Date et heure	Mardi 25 février 2014 – 20h	

<i>Présence et auteur du procès-verbal</i>	
Participant-e-s	7 membres du Comité, 37 membres
Comité	Jean-Philippe Accart (JPA), Yves Corpataux (YC), Marc Le Hénanf (MLH), Karine Yoakim Pasquier (KYP), Monica Richaume (MR), Christophe Riondel (CR), Christophe Bezençon (CB)
Excusé	34 membres
Auteur, date	Christophe Bezençon, le 25 février 2014
Documents	PV Assemblée générale 2013, proposition d'élection de Mme Roberte Pipy comme membre d'honneur, proposition de modification des statuts

Ordre du jour :

1. **Accueil du Président**
2. **Approbation du procès-verbal de la 41^e Assemblée générale**
3. **Rapport d'activités 2013 et projets pour 2014**
4. **Comptes et budget (Marc Le Hénanf, Michel Gorin et Olivier Rod)**
5. **Élections au comité : réélection des 7 membres du Comité ; réélection du président**
6. **Membre(s) d'honneur 2014**
7. **Propositions de statuts de nouveaux membres (pièce jointe)**
8. **Adoption du Code d'éthique BIS en remplacement du code d'éthique AGBD**
9. **Divers et propositions individuelles**

Sujets		Intervenant
1. Accueil du Président	Le président accueille l'Assemblée, présente l'ordre du jour et les membres excusés. JPA remercie Tullio Basaglia (AILIS), Madeleine Duparc (AIFBD), Michel Gorin (CLP), Murielle Guerry-Lagrive (GRBV), Marie-Claude Martin (AAID) de représenter leurs associations.	JPA
2. Approbation du procès-verbal de la 41^e Assemblée générale	<u>Décision</u> : Le PV est adopté.	JPA
3. Rapport d'activités 2013 et projets pour 2014 3.1 Membres et Comité AGBD	JPA présente les membres du Comité et annonce la démission de Sandra Levai à la fin de l'année 2013. Le Comité comptait 9 membres lors de la dernière AG et plus que 7 aujourd'hui. L'AGBD compte 356 membres (y compris les abonnés HT) contre 324 l'année dernière. Les membres d'honneur sont présentés.	JPA

Sujets		Intervenant
3.2 Hors-Texte	<p>Suite à l'AG de l'année dernière, le Comité AGBD a été décidé de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • réduire les coûts de publication en changeant d'imprimeur, • intégrer de la publicité, • resserrer les liens avec le Comité AGBD. <p>Des nouveaux supports ont été privilégiés (Facebook, site web).</p> <p>JG fait un appel pour de nouveaux membres pour le Comité HT et encourage l'assemblée à envoyer des articles.</p> <p>JPA complète l'information en précisant que le Comité AGBD est satisfait que la collaboration entre les deux comités se soit améliorée.</p> <p>Le dernier no de HT est prêt et sera distribué à l'assemblée en fin de séance.</p>	Julie Gindre
3.3 Activités 2013 :		
3.3.1 Animations	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation de SCORE par M. Tavernier, directeur de l'Office du personnel de l'Etat, a eu lieu le 31 janvier. • 26 mars, Midi-AGBD : Anne-Clémence Bosson et Lucile Grandjean, lauréates du prix romand en bibliothéconomie, ont présenté leur travail intitulé : « Internet et les nouvelles technologies dans les espaces jeunesse des Bibliothèques municipales de la Ville de Genève » à la BGE. Env. 30 participants. • En juin, visite du chantier de la Maison de la paix. • 1er octobre, débat-AGBD : Réunissant Véronique Pürro, Alexandre Vanautgaerten et Marie Fuselier, directeur et directrices, des trois plus grandes institutions genevoises, autour de leur vision des bibliothèques. Env. 120 participants. • 5 novembre, Midi-AGBD : Anne Zendali fait une présentation, à la HEG autour de la gestion des archives privées. Env. 30 participants. 	KP
3.3.2 Prix romand	<p>Le Prix romand en bibliothéconomie a été attribué à Katia Moix lors de la cérémonie de remise des diplômes de la HEG. Un prix de 600 frs lui a été remis en partenariat avec le GVB et GRBV. Une présentation de son travail sera faite lors d'un midi-AGBD le 26 mars 2014.</p>	CR
3.3.3 SCORE	<p>L'AGBD a fait la demande de participer aux négociations entre l'Office du personnel et les associations professionnelles. Depuis le 9 janvier 2014, l'AGBD est représentée au « Groupe technique des emplois-référence et collocations ». Au vu de la situation relativement défavorable à notre profession, un certain nombre de requêtes ont été transmises à l'Office du personnel qui en a pris note. Un devoir de confidentialité oblige le Comité à rester discret sur le contenu de ces négociations. Dans l'état actuel des choses, le nouveau Conseil d'Etat a gelé les négociations jusqu'au 5 mars. L'AGBD sera consultée pour la suite des négociations.</p> <p>Intervention dans l'assemblée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les syndicats appellent également à lutter contre SCORE. - Dans le Canton de Vaud, DEFECO a été mis en place mais il y a encore beaucoup de cas en suspens 8 ans après. Il faut être attentif. <p>Les bibliothécaires du CO ont envoyé une lettre ouverte à M.</p>	CR

Sujets		Intervenant
3.3.4 Bibliothèques scolaires	Kolly Directeur de l'Enseignement Obligatoire (DGEO). Cette lettre était relative à l'engagement d'une personne sans diplôme, à des coupures budgétaires, fermetures de médiathèques de plusieurs mois. Lettre ouverte soutenue par l'envoi d'un courrier de l'AGBD à M. Kolly se souciant donc de l'engagement de personne diplômée et d'accès aux usagers à des médiathèques ouvertes offrant un service de qualité. M. Kolly a répondu à la lettre ouverte des bibliothécaires du CO en disant que les doléances ont été entendues, mais n'a pas donné suite à celle de l'AGBD. Rien n'a changé pour le moment.	CR
3.3.5 Annonces inadéquates	L'AGBD a émis des réserves concernant une dizaine d'annonces (augmentation par rapport à l'année précédente). Les erreurs proviennent généralement des agences d'emplois temporaires, les messages de l'AGBD ont eu une certaine influence et certaines annonces ont été modifiées. Malgré tout, on remarque depuis quelques temps que plusieurs postes problématiques proviennent maintenant des institutions publiques. M.-C. Martin intervient et signale que l'AAID fait le même travail et constate les mêmes erreurs.	MR
3.3.6 Rencontres avec les directions d'institutions	Afin de préparer le débat d'octobre, JPA a rencontré les participants : Mme V. Pürro, Mme M. Fuselier et M. Vanautgaerten. Il a également pu rencontrer Mme C. Charpin, directrice des bibliothèques d'Uni-Mail.	JPA
3.3.7 Code de déontologie	CB a représenté l'AGBD dans la Commission mandatée par BIS et présidée par Michel Gorin pour proposer un code d'éthique remplaçant le code de déontologie adopté en 1998. Ce nouveau code est basé sur le texte adopté par l'IFLA en 2012. Suite à une consultation nationale, le nouveau code d'éthique est adopté lors de l'AG de BIS le 6 septembre 2013. Le code de déontologie de l'AGBD étant identique à l'ancien code BBS, le Comité propose que l'AGBD souscrive au nouveau code d'éthique de BIS en faisant siens ses principes. (votation pt. 8)	CB
3.3.8 Rencontres avec les autres associations	JPA a participé à plusieurs séances avec les différentes associations professionnelles romandes. La CLP va rejoindre le groupe prochainement. Des relations avec AILIS et BIS sont régulièrement entretenues. MR a participé à l'AG de l'AAID. JPA a participé, en août, à l'IFLA à Singapour ce qui a permis de mettre en place les bases d'un travail autour d'un satellite meeting de l'IFLA en août avec la Section Préservation et conservation. Il a aussi participé à l'AG de l'AIFBD à Singapour. Le projet de bourse de 1000 CHF pour un jeune professionnel afin de participer au congrès de l'IFLA sera attribué cette année.	JPA
3.3.9 Nouveaux membres	Le Comité a mené une action de recrutement de nouveaux membres qui a plutôt bien fonctionné.	JPA
3.3.10 Site web et page Facebook	Pour le site web, quelques aléas techniques nous ont forcés à travailler sur les mises-à-jour du CMS. Les HT numérisés ont pu être mis en ligne. Pour 2014, l'action principale sera de rafraîchir le site web afin qu'il reflète un peu mieux les bibliothèques genevoises. Page FB : environ 200 fans relativement actifs, environ 2 publications par semaine. L'assemblée est invitée à faire part de	KYP

Sujets		Intervenant
3.3.11 Projets 2014	<p>remarques et des questions.</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'événement phare en 2014 sera le satellite meeting de l'IFLA les 13 et 14 août à Genève organisé en collaboration avec ALLIS et la HEG. Danielle Mincio souligne l'importance d'un tel satellite meeting en Suisse où la préservation reste souvent négligée. Le site heritage2014.com peut être visité pour plus d'informations. Elle remercie les différents partenaires dont la Ville de Genève. Il sera ouvert à tous, pas uniquement aux spécialistes, et la participation aux conférences sera gratuite. L'IHEID offre l'accueil de ce satellite meeting. • La recherche de sponsors pour financer des activités AGBD, dont le satellite meeting, doit se poursuivre. • Le Comité continuera de défendre les intérêts de la profession notamment concernant le projet SCORE. • Le travail de bachelor de K. Moix, lauréate du prix romand, sera présenté le 26 mars à Uni-mail lors d'un midi-AGBD. • Le thème des bibliothèques scolaires devrait être abordé lors d'un futur débat AGBD. <p>L'IHEID nous accueille gratuitement pour cette assemblée générale. JPA remercie YC et MLH pour leur implication.</p>	<p>YC</p> <p>Danielle Mincio</p> <p>YC</p> <p>JPA</p>
4. Comptes et budget	<p>MLH présente les comptes de l'association. L'association a un compte bénéficiaire de 3217.63 CHF. Les cotisations et abonnements HT sont restés stables. Le nombre de cotisations impayées reste élevé. Le Comité préfère envoyer les demandes de cotisation par e-mail dans un premier temps afin d'économiser les frais d'envoi, les 2^e rappels sont envoyés par courrier postal.</p> <p>Le poste principale des dépenses reste HT, mais une économie d'environ 2'500 frs sur l'impression, la mise sous pli et la différence de format a pu être réalisée en 2013.</p> <p>La publicité dans HT fera son apparition dans le tableau des comptes en 2014 mais cela représente, pour le moment, 800 CHF.</p> <p>MLH présente les principaux postes de dépenses (HT, cotisations, participation à IFLA, prix romand, etc.)</p> <p>Michel Gorin et Olivier Rod ont vérifié les comptes. Ils ont constaté par sondage que rien de problématique n'était à signaler. Ils notent également que l'exercice 2013 remplit les demandes formulées lors de l'AG précédente. Ils proposent à l'Assemblée de décharger le Comité des comptes.</p> <p>Les comptes sont adoptés par l'AG à l'unanimité.</p>	<p>MLH</p> <p>MG</p>
5. Élections au comité	<p>YC, CB, CR, MR, KYP, JPA se représentent pour un nouveau mandat. L'AG réélit par acclamation le Comité et son président.</p> <p>2 postes sont vacants au Comité, personne ne se présente.</p>	

Sujets		Intervenant
6. Membre(s) d'honneur 2014	<p>Mme Roberte Pipy a été proposée dans un courrier par Mme Brigitte Glutz-Ruedin pour être élue membre d'honneur.</p> <p>Elle a été responsable des bibliothèques de la OMPI, FAPSE et des bibliothèques municipales. Elle est également membre fondatrice de l'AGBD.</p> <p><u>Décision</u> : L'AG élit Mme Pipy comme membre d'honneur de l'association par acclamation.</p>	
7. Propositions de statuts de nouveaux membres	<p>Une proposition pour la création de 4 nouveaux types de membres est soumise à l'Assemblée : membre bienfaiteur, membre au chômage, membre institutionnel et membre à vie.</p> <p>Cette proposition émane d'une réflexion du Comité et de diverses propositions de membres.</p> <p>Alain Jacquesson intervient concernant le statut de membre institutionnel, l'AGBD doit défendre ses membres, il paraît difficile de défendre des institutions.</p> <p>Madeleine Duparc a le même sentiment que M. Jacquesson.</p> <p>Le débat continue sur la question car plusieurs membres sont du même avis que M. Jacquesson et Mme Duparc. L'historique de l'association est basée sur des individualités et pas sur des représentants d'institution. Michel Gorin relate l'expérience de la CLP qui fonctionne avec des membres institutionnels.</p> <p><u>Décision</u> :</p> <p>Les statuts de membre chômeur, membre bienfaiteur et membre à vie sont votés en bloc et acceptés à l'unanimité.</p> <p>Le statut de membre institutionnel est soumis au vote seul : 7 pour, 27 contre, 3 abstentions, le statut de membre institutionnel est refusé</p> <p>Le Comité est chargé de proposer un autre statut de membre pour intégrer les institutions.</p>	<p>JPA</p> <p>Assemblée</p>
8. Adoption du Code d'éthique BIS en remplacement du code d'éthique AGBD	<p><u>Décision</u> : L'ancien code de 1998 est abrogé, le code BIS est adopté à l'unanimité.</p>	<p>JPA</p>
9. Divers et propositions individuelles	<p>MG annonce que la CLP publie 2 documents prochainement : « J'organise mes collections », c'est un manuel pratique sur la mise en place d'une politique d'acquisition, document dirigé par Joëlle Muster ; la nouvelle édition des normes pour les bibliothèques scolaires. Il signale également que l'AG du groupe romand de la CLP aura lieu le 5 juin prochain à Bienne.</p> <p>Madeleine Duparc fait la promotion de l'AIFBD qui tiendra son 3^e congrès à Limoges. Il y aura des élections.</p> <p>Mme Martin annonce que le samedi 8 mars à 10h aura lieu l'AG de l'AAID à Lausanne-Dorigny.</p> <p>CB précise, en complément du point 3.3.8, que l'AGBD a participé au Groupe de travail « Avenir de la formation » de la CLP et a également pris position par rapport aux nouvelles normes pour les bibliothèques scolaires.</p> <p>Le Comité offre à M. Jacquesson un cadeau de remerciement pour la numérisation des HT.</p>	<p>Michel Gorin</p> <p>Madeleine Duparc</p> <p>Marie-Claude Martin</p> <p>CB</p> <p>JPA</p>

Le président lève cette Assemblée générale à 22h09.